



**Procès-verbal de la 13^e Assemblée générale régulière
tenue le vendredi 19 octobre 2018 à 13 h**

- Salon du Président, Cercle de la Garnison à Québec

Étaient présents :

Achab Aïcha	Robert Alain	Allard Francine	Bégin Elyse
Bélanger Gaëtane	Bernard (Plante) Jocelyne	Bertrand Rudolf	Bobée Bernard
Bordeleau Michelle G.	Boudreau Denise	Boulay Michelle	Bourret Nicole
Brochu-Garneau Paula	Magella Cantin	Chevant M. Thérèse	Cousineau Lise
Desjardins (Bergeron) Colette	Doyon Paquet Denise	Gauthier Louise	Greendale Marc
Grégoire Lucie	Jetté Raymonde	Lambert Francine	Legault Doris
Mayeu Nicole	Mercier Vandandaighe Ghislaine	Payment Pierre	Pelletier Jacques
Plante Joly Danielle	Raymond Lise	Roger Joanne	Soucy Alain
Tanguay Liliane	Terrault Mireille		

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 12^e Assemblée générale régulière du 13 octobre 2017
4. Bilan de l'année 2017-2018
 - a. Rapport du président
 - b. Rapport des vice-présidents
5. États financiers pour l'année 2017-2018
6. Ratification des actes du Conseil d'administration
7. Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d'administration pour ses réunions
8. Détermination de la cotisation annuelle 2018-2019
9. Prévisions budgétaires pour l'année 2018-2019
10. Élections de membres au Conseil d'administration
 - a. Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire d'élection
 - b. Élections aux postes suivants du Conseil d'administration (durée des mandats : 2 ans) :
 - Président
 - Vice-président, région de Québec
 - Secrétaire
 - Administrateur, région de Québec
11. Avis de décès de la dernière année
12. Divers
13. Levée de l'assemblée

1. Constatation du quorum

34 membres étant présents, le président constate que le quorum est atteint conformément aux Statuts et règlements de l'APRES-INRS.

2. Ouverture de l'Assemblée et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 13 h. Magella Cantin, président du Conseil d'administration de l'APRES-INRS, préside la réunion de l'Assemblée et Jacques Pelletier agit comme secrétaire.

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyé par Thérèse M. Chevant, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que déposé.

Résolution AG-13-18-01

3. Adoption du procès-verbal de la 12^e Assemblée générale régulière du 13 octobre 2017

Sur proposition de Marc Greendale, appuyé par Francine Lambert, on exempte le président de faire lecture du projet de procès-verbal et ce dernier est adopté à l'unanimité tel que déposé.

Résolution AG-13-18-02

4. Bilan de l'année 2017-2018

a. Rapport du président

Encore cette année, il désire souligner l'excellence de l'équipe du Conseil d'administration et les remercier de leur contribution. Il présente son rapport des activités de l'APRES-INRS au cours de la dernière année financière portant sur les éléments suivants :

- Présidence des réunions de CA
- Présidence de l'Assemblée générale régulière 2017-2018, tenue le 13 octobre 2017
- Membre du comité d'organisation de la Journée UQ
- Délégué à l'Assemblée générale annuelle de la FRUQ (Fédération des retraités de l'Université du Québec)
- Webmestre du site web de l'APRES-INRS
- Demande d'une contribution financière de l'INRS pour l'année 2018-2019

Concernant le dernier point, il précise que nous sommes en attente d'une réponse de l'INRS, mais se dit confiant de recevoir une réponse positive. En réponse à une question d'un membre sur l'assurance maladie pour les retraités de 65 ans et plus, il répond qu'on peut s'adresser à des personnes-ressources de la FRUQ. On trouve dans notre site Web un lien vers le site de la FRUQ. Il enverra un courriel aux membres à ce sujet.

b. Rapport des vice-présidents

Région de Montréal

Francine Lambert, vice-présidente de la région de Montréal, fait rapport des activités tenues depuis septembre 2017:

- Le 30 novembre 2017 a eu lieu une visite guidée, accompagnée d'une dégustation, à la fromagerie «Les Fromagiers de la Table Ronde» à Ste-Sophie dans les Basses-Laurentides. 20 personnes ont participé à cette journée, dont 16 membres en règle, et le tout fut suivi d'un dîner à la brasserie «Dieu-du-ciel» à St-Jérôme.
- Le 15 décembre 2017 a eu lieu notre traditionnel dîner de Noël au restaurant-bistro «Tire-bouchon» à Laval où 31 membres s'y sont rencontrés. En plus, le tirage de 3 cartes-cadeaux à la SAQ a été très apprécié.
- 3 activités ont dû être annulées en 2018 faute d'avoir atteint le nombre minimal de participants soit: le musée Pointe-à-Callières le 8 mars, le Château Dufresne et la Tour olympique à la mi-avril et le Site Cavernicole de St-Léonard le 14 juin.
- Le 23 mai 2018, 17 membres et 5 invités ont profité d'une visite guidée du quartier chinois de Montréal, organisée par «Tour kaléidoscope», qui s'est terminée par un super repas traditionnel au restaurant «Ruby Rouge» sur la rue Clarke. Une visite qui fut très appréciée par tous.
- En plus, 5 dîners mensuels se sont tenus au cours de l'année et deux ont dû être annulés. Lors de ces dîners, chacun paie le coût total de sa facture. En moyenne, 8 personnes participent à ces dîners.

Pour débiter la nouvelle année, elle ajoute que le 3 octobre dernier, il y a eu une visite guidée du quartier portugais à Montréal, suivie d'un dîner dans un restaurant chinois. 28 personnes ont participé à cette activité, incluant des membres de la région de Québec.

Jocelyne Bernard, membre de la région de Québec, mentionne qu'elle a bien aimé cette visite et souhaite que tous les membres de l'APRES-INRS soit invités à ces activités quelle que soit la région où ils résident. Magella Cantin prend note de cette suggestion.

En réponse à une question de Thérèse Chevant, Magella Cantin mentionne qu'il y a peu de nouvelles adhésions, particulièrement dans la région de Québec, en raison principalement de la diminution de nombre de personnes qui prennent leur retraite. Nous avons déjà fait une campagne d'adhésion auprès des retraités. Il se dit inquiet pour la survie à moyen terme de notre association si le nombre de nouveaux membres n'augmentent pas de façon significative.

Région de Québec

Rudolf Bertrand, vice-président de la région de Québec, fait rapport des activités tenues durant la dernière année :

- Le 15 septembre 2017 : dîner et excursion-marche au Parc de la Chaudière
- Le 9 novembre 2017 : déjeuner au restaurant Cosmos
- Le 7 décembre 2017 : déjeuner au restaurant Cosmos
- Le 22 décembre 2017 : dîner de Noël au restaurant Barolo; 22 membres étaient présents
- Le 19 janvier 2018 : déjeuner suivi d'une visite de l'Hôtel de Glace de Québec
- Le 8 mars 2018 : déjeuner au Café Krieghoff
- Le 27 avril 2018 : déjeuner au restaurant Cosmos
- Le 18 mai 2018 : déjeuner au restaurant Cochon Dingue
- Le 15 juin 2018 : visite guidée de la Grande Plée Bleue, tourbière, et dîner
- Le 8 août 2018 : participation à la Journée annuelle UQ, golf et souper (4 membres de l'APRES-INRS sur une cinquantaine de participants)
- 14 septembre 2017 : déjeuner au restaurant Cosmos

En moyenne près d'une quinzaine de membres ont participé à chacune des activités.

Magella Cantin remercie chaleureusement les membres du CA pour toutes les activités tenues durant la dernière année et pour l'ensemble de leur travail. Il est rappelé que les membres peuvent voir des photos prises durant ces activités dans le site web de l'APRES-INRS. On y trouvera aussi les rapports du président et des vice-présidents.

5. États financiers pour l'année 2017-2018

Magella Cantin rappelle aux membres la résolution adoptée par l'AG de l'année dernière modifiant nos Statuts et règlements à l'effet qu'il n'est plus obligatoire de procéder à la vérification des états financiers et qu'une copie du relevé bancaire de l'Association au 31 août de la dernière année financière doit être déposée à l'Assemblée.

La trésorière, Michelle Bordeleau, présente les *États financiers au 31 août 2018* (voir annexe 1) et *l'État de l'encaisse (budget de caisse) au 31 août 2018* (voir annexe 2) ainsi que le relevé bancaire de l'Association au 31 août 2018 (voir annexe 3).

La trésorière demande aux membres présents de procéder plus rapidement au renouvellement de leur adhésion en début d'année financière afin de faciliter la gestion des renouvellements. Après discussions, Magella Cantin demandera aux membres du CA de se pencher sur cette question lors de leur prochaine réunion.

6. Ratification des actes du Conseil d'administration

Considérant la présentation des rapports du président, des vice-présidents, des états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2018, il est proposé par Aïcha Achab, appuyée par Louise Gauthier, et résolu à l'unanimité d'adopter lesdits rapports et états financiers et de ratifier les actes du Conseil d'administration de l'APRES-INRS pour l'exercice terminé le 31 août 2018.

Résolution AG-13-18-03

7. Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d'administration pour ses réunions

Michelle Bordeleau, trésorière, présente le document transmis avec la convocation de la présente Assemblée : *Mise à jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions – Année 2018-2019*. Elle rappelle que les compensations proposées ne visent qu'à rembourser les membres du CA pour leurs dépenses encourues lors de leur participation aux réunions du CA ou à d'autres activités de représentation demandées et approuvées par le CA. Il ne s'agit pas d'une rémunération ou d'un salaire.

Magella Cantin propose de porter la compensation accordée pour l'utilisation d'une auto personnelle de 0,43\$ à 0,47 \$. Cette compensation serait la même que celle actuellement accordée par l'INRS à son personnel. Magella Cantin rappelle que cette compensation a toujours été alignée avec celle accordée par l'INRS.

Il est proposé par Jocelyne Bernard, appuyée par Doris Legault, et résolu à l'unanimité d'adopter la proposition de la trésorière sur la mise à jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions et autres mandats divers en ajustant la compensation pour l'utilisation d'une auto personnelle à 0,47\$ du kilomètre tel qu'il apparaît à l'annexe 4 du présent procès-verbal.

Résolution AG-13-18-04

8. Détermination de la cotisation annuelle 2018-2019

Magella Cantin rappelle que le montant de la cotisation annuelle est fixé à chaque année par l'Assemblée générale selon l'article 7.1 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS. À cet effet, il propose qu'elle soit maintenue à 30 \$. Après discussions, la résolution suivante est adoptée :

Il est proposé par Nicole Mayeu, appuyée par Ghislaine Mercier Vandandaigne, et résolu à l'unanimité de maintenir à 30 \$ la cotisation annuelle.

Résolution AG-13-18-05

9. Prévisions budgétaires pour l'année 2018-2019

Michelle Bordeleau, trésorière, présente un projet du *Budget 2018-2019*. Ce projet budgétaire (voir annexe 5) ainsi que la *Prévision de l'encaisse au 31 août 2019* (voir annexe 6) ont été transmis par courriel avec la convocation à la présente Assemblée. La trésorière précise que la dépense prévue pour l'Assemblée générale de cette année est sous-évaluée d'environ 1 000 \$ compte tenu notamment du plus grand nombre que prévu de membres participant à la présente Assemblée générale.

Sur proposition de Joanne Roger avec l'appui de Liliane Tanguay, le budget proposé pour l'exercice financier 2018-2019 est adopté à l'unanimité tel que déposé par la trésorière.

Résolution AG-13-18-06

10. Élections

Selon nos Statuts et règlements, les mandats du président, Magella Cantin, du vice-président de la région de Québec, Rudolf Bertrand, du secrétaire, Jacques Pelletier, et de l'administratrice de la région de Québec, Gaëtane Bélanger, viennent à échéance. Cette dernière informe l'Assemblée qu'elle ne désire pas solliciter un renouvellement de son mandat.

L'Assemblée générale désigne Francine Lambert à titre de présidente d'élection et Liliane Tanguay à titre de secrétaire d'élection.

➤ **Président**

Rudolf Bertrand propose Magella Cantin. Ce dernier accepte de poser sa candidature à ce poste pour un dernier mandat.

Magella Cantin est élu par acclamation pour un dernier mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-13-18-07

Magella Cantin informe l'Assemblée qu'après ce dernier mandat à titre de président, il ne sollicitera plus aucun autre mandat à un poste du Conseil d'administration.

➤ **Vice-président de la région de Québec**

Magella Cantin propose Rudolf Bertrand. Ce dernier accepte de poser sa candidature à ce poste pour un dernier mandat.

Michelle Bordeleau propose Jocelyne Bernard. Cette dernière ne désire pas poser sa candidature à ce poste.

Rudolf Bertrand est élu par acclamation pour un dernier mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-13-18-08

➤ **Secrétaire**

Magella Cantin rappelle qu'il est prévu dans nos Statuts et règlements que les mandats des officiers sont d'une durée de deux (2) ans et ne sont pas renouvelables après trois (3) mandats consécutifs. En conséquence, Jacques Pelletier ne peut demander un renouvellement de son mandat au poste de secrétaire.

Si aucun membre n'est proposé à ce poste, Magella Cantin rappelle qu'avec l'accord de Jacques Pelletier, ce dernier pourrait demeurer en fonction jusqu'à l'élection d'un successeur par l'Assemblée et ce, conformément à nos Statuts et règlements. Dans un tel cas, lors de sa prochaine réunion, le CA confirmerait sa nomination par intérim à ce poste jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée générale.

Aucun candidat n'est proposé à ce poste.

➤ **Administrateur de la région de Québec**

Gaëtane Bélanger ne désire pas solliciter un renouvellement de son mandat.

Lucie Grégoire propose Danielle Joly. Cette dernière ne désire pas poser sa candidature à ce poste.

Magella Cantin intervient afin de rappeler que le rôle de l'administrateur est d'aider le vice-président de sa région lors de l'organisation d'activités offertes aux membres. De plus, il participe aux réunions du CA (environ 5 réunions se tiennent annuellement). Le président ajoute qu'il nous faut encourager une relève, car plusieurs des membres actuels du CA occupent des postes au CA depuis de nombreuses années. Enfin, il souligne que le vice-président de la région de Québec est à l'extérieur du pays durant la période hivernale. Après discussions, les mesures suivantes sont prises pour assurer une continuité

Alain Soucy propose Liliane Tanguay. Cette dernière accepte de poser sa candidature à ce poste.

Liliane Tanguay est élue par acclamation pour un 1^{er} mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-13-18-09

De plus, afin d'assurer une continuité dans le poste, particulièrement durant le séjour annuel du vice-président à l'extérieur du pays, Aïcha Achab et Jocelyne Plante assumeront, selon leur disponibilité, la relève en cas d'absence de Liliane Tanguay.

11. Avis de décès de la dernière année

Magella Cantin informe l'Assemblée du décès du conjoint de Louise Gauthier, membre de l'APRES-INRS, ainsi que de Colette Sénéchal, membre de l'APRES-INRS.

12. Divers

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

13. Levée de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Marc Greendale propose la levée de la réunion de l'Assemblée générale à 14 h 10. Magella Cantin invite les membres à se rendre à la visite guidée Manège militaire des Voltigeurs de Québec.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Adopté par l'Assemblée générale lors de sa réunion tenue le 4 octobre 2019

Annexe 1

États financiers de l'APRES-INRS au 31 août 2018

BUDGET APPROUVÉ PAR L'AG DU 13 OCTOBRE 2017				
Dépenses		<i>prévisions</i>	<i>réelles</i>	<i>écart</i>
<u>Assemblée générale</u>	transport (ass. gén.2017)	863,00 \$	862,31 \$	0,69 \$
	transport (dépôt ass. gén. 2018)	- \$	280,00 \$	(280,00) \$
	activités	350,00 \$	247,50 \$	102,50 \$
	location de salle+permis d'alcool+verres	300,00 \$	362,66 \$	(62,66) \$
	repas après l'assemblée	650,00 \$	574,76 \$	75,24 \$
	sous-total	2 163,00 \$	2 327,23 \$	(164,23) \$
<u>Activités sociales</u>	régions de Montréal et Québec	2 800,00 \$	1 457,76 \$	1 342,24 \$
	dîner de Noël Mtl. et Qué.	1 000,00 \$	1 165,00 \$	(165,00) \$
	sous-total	3 800,00 \$	2 622,76 \$	1 177,24 \$
<u>Réunions du CA</u>	pour les 7 membres (2017-2018)	1 200,00 \$	939,00 \$	261,00 \$
	pour compensations (2016-2017)	506,00 \$	506,00 \$	- \$
	rencontre avec direction de l'INRS	- \$	359,89 \$	(359,89) \$
	sous-total	1 706,00 \$	1 804,89 \$	(98,89) \$
<u>Divers</u>	dons de sympathie	100,00 \$	100,00 \$	- \$
	autres	100,00 \$	65,03 \$	34,97 \$
	sous-total	200,00 \$	165,03 \$	34,97 \$
<u>Frais d'exploitation</u>	frais de caisse populaire	100,00 \$	87,45 \$	12,55 \$
	fournitures de bureau	50,00 \$	29,32 \$	20,68 \$
	site WEB (mise à jour)	100,00 \$	- \$	100,00 \$
	registraire des entreprises	50,00 \$	34,00 \$	16,00 \$
	sous-total	300,00 \$	150,77 \$	149,23 \$
<u>Fédération des retraités de l'UQ (FRUQ)</u>	frais d'association	175,00 \$	174,00 \$	1,00 \$
	frais de réunion	130,00 \$	74,12 \$	55,88 \$
	sous-total	305,00 \$	248,12 \$	56,88 \$
	Total (dépenses)	8 474,00 \$	7 318,80 \$	1 155,20 \$

Revenus		<i>prévisions</i>	<i>réelles</i>	<i>écart</i>
Contribution de l'INRS		5 504,00 \$	5 504,00 \$	- \$
Cotisations des membres		2 280,00 \$	2 340,00 \$	60,00 \$
Ristourne de l'AQRP (20\$ par nouveau membre)		40,00 \$	60,00 \$	20,00 \$
Contribution des membres à une activité		- \$	210,00 \$	210,00 \$
Remboursement de non-membres à une activité		- \$	- \$	- \$
	Total (revenus)	7 824,00 \$	8 114,00 \$	290,00 \$

Déficit/surplus	<i>déficit</i>	<i>surplus</i>	<i>*surplus</i>
<i>* par rapport à ce qui fut budgétisé</i>	(650,00) \$	795,20 \$	1 445,20 \$

Annexe 2

État de l'encaisse de l'APRES-INRS au 31 août 2018

		Revenus réels (2017-2018)		Corrigé
Encaisse au 31 août 2017 (1)			6 974,95 \$	6 569,73 \$
Revenus				
Contribution de l'INRS		5 504,00 \$		
Cotisations des membres		2 340,00 \$		
Contribution des membres à une activité		210,00 \$		
Ristourne de l'AQRP (nouveaux membres)		60,00 \$		
	Total (revenus)	8 114,00 \$	8 114,00 \$	8 114,00 \$
	Total des produits		15 088,95 \$	14 683,73 \$
		Dépenses réelles (2017-2018)		
Dépenses				
<u>Assemblée générale</u>	transport 2017	862,31 \$		
	transport 2018-dépôt)	280,00 \$		
	activités	247,50 \$		
	location de salle+ permis d'alcool	345,00 \$		
	repas après l'assemblée + verres	592,42 \$		
	sous-total	2 327,23 \$		
<u>Activités sociales</u>	régions de Montréal et Québec	1 457,76 \$		
	dîner de Noël Mtl. et Qué.	1 165,00 \$		
	sous-total	2 622,76 \$		
<u>Réunions du CA</u>	pour les 7 membres 2017-2018	939,00 \$		
	pour compensations (2016-2017)	506,00 \$		
	rencontre avec direction de l'INRS	359,89 \$		
	sous-total	1 804,89 \$		
<u>Divers</u>	dons de sympathie	100,00 \$		
	autres ...	65,03 \$		
	sous-total	165,03 \$		
<u>Frais d'exploitation</u>	frais de caisse populaire	87,45 \$		
	fournitures de bureau	29,32 \$		
	site WEB (mise à jour)	- \$		
	registraire des entreprises	34,00 \$		
	sous-total	150,77 \$		
<u>Fédération des retraités de l'UQ (FRUQ)</u>	frais d'association	174,00 \$		
	frais de réunion	74,12 \$		
	sous-total	248,12 \$		
	Total (dépenses)	7 318,80 \$	7 318,80 \$	7 318,80 \$
				Corrigée
Encaisse ajustée au 31 août 2018 (2)			7 770,15 \$	7 364,93 \$
solde à l'état de compte au 31 août 2018				7 429,93 \$
Encaisse prévue au 31 août 2018			5 191,13 \$	5 191,13 \$
Écart			2 579,02 \$	2 173,80 \$

(1) 405,22 \$ - chèque no 326 en circulation (mandat précédent)

(2) 65,00 \$ - chèque no 362 en circulation

Finances 1sept2017-31aou2018.xls

état de l'encaisse (2)

MGB 2 sept. 2018

RELEVÉ DE COMPTE

ANNEXE 3

SJ 815-20100-9

APRES-INRS ASSOCIATION DES PER
 490, RUE DE LA COURONNE
 QUÉBEC QC G1K 9A9

EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				8 299.54
6 AOU	DCN	Chèque	no 356	50.00		8 249.54
27 AOU	DCN	Chèque	no 360	82.00		8 167.54
27 AOU	DCN	Chèque	no 359	105.00		8 062.54
27 AOU	DCN	Chèque	no 358	165.00		7 897.54
29 AOU	DCN	Chèque	no 361	87.00		7 810.54
29 AOU	DCN	Chèque	no 364	36.00		7 774.54
29 AOU	DCN	Chèque	no 357	242.66		7 531.88
30 AOU	DCN	Chèque	no 363	56.00		7 475.88
31 AOU	DCN	Chèque	no 365	40.00		7 435.88
31 AOU	FIX	Frais fixes d'utilisation		5.95		7 429.93

COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
CS		PART DE QUALIFICATION (A)				
		Solde reporté				5.00

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION

Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification *	Frais au compte (ADM)	Frais fixes ² (FIX)
	du	au				
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 AOU	31 AOU	0.00 -	0.00 -	0.00	5.95
2-EOP au 31 AOU: Forfait						= 5.95 \$

MESSAGE

L'APPLI DE PAIE ET DE RH : PERFORMANTE! DESJARDINS.COM/RH

7364.93 \$ solde calculé des dépôts + chèques et frais de caisse
 + 65.00 \$ chèque 362 en circulation
 7429.93 \$ OK ça balance à la \$!

Aviser votre caisse de tout changement d'adresse

ANNEXE 4

Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions - année 2018-2019

Évaluation des coûts réels des participants à une réunion du CA

Membres	Déplacement			Stationnement			Frais de bureau	Total	Proposition
	Distance (aller simple) en km	Coût unitaire (\$/km)	Coût aller et retour	Durée (heure)	Tarif	Coût			
Magella Cantin	42,3	0,47 \$	39,76 \$	3,5	Voir plus bas	14,00 \$	5,00 \$	58,76 \$	59,00 \$
Liliane Tanguay	8,5	0,47 \$	7,99 \$	3,5	Voir plus bas	14,00 \$	5,00 \$	26,99 \$	27,00 \$
Rudolf Bertrand	25,4	0,47 \$	23,88 \$	3,5	Voir plus bas	14,00 \$	5,00 \$	42,88 \$	43,00 \$
Michelle Bordeleau	11,9	0,47 \$	11,19 \$	3,5	Voir plus bas	14,00 \$	5,00 \$	30,19 \$	30,00 \$
Raymonde Jetté	9,8	0,47 \$	9,21 \$	3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	14,21 \$	14,00 \$
Francine Lambert	10,5	0,47 \$	9,87 \$	3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	14,87 \$	15,00 \$
Jacques Pelletier	4,7	0,47 \$	4,42 \$	3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	9,42 \$	9,00 \$
Total								197,31 \$	197,00 \$

Coût du stationnement 490, rue de la Couronne, Québec

	Tarif	Nombre	Montant
Première demi-heure	2,50 \$	1	2,50 \$
Deuxième demi-heure	2,50 \$	1	2,50 \$
Autres demi-heures	2,00 \$	5	10,00 \$
Total	Heures	3,5	14,00 \$

NB: Le stationnement à Laval est gratuit.

Coût des photocopies: 5,00\$ par réunion selon une décision du CA du 27 février 2015.

tableauAnnexe 4 modifiée - Compensations des dépenses des membres du CA.xlsx

18-10-22

NB : Cette annexe a été modifiée afin de tenir compte de l'élection de Liliane Tanguay au poste d'administratrice de la région de Québec (Voir le point 10 de l'ordre du jour).

Annexe 5

Budget 2018-2019 pour l'APRES-INRS

<i>BUDGET proposé pour L'AG DU 19 OCTOBRE 2018</i>		
Dépenses		<i>prévisions</i>
<u>Assemblée générale</u>	transport(1126,76\$,avance de 280\$ payée)	846,76 \$
	activités (10\$/pers. X 25 pers.)	250,00 \$
	location de salle	143,75 \$
	repas après l'assemblée + vin	1 202,50 \$
	sous-total	2 443,01 \$
<u>Activités sociales</u>	régions de Montréal et Québec	2 000,00 \$
	dîner de Noël Mtl. et Qué.	1 000,00 \$
	sous-total	3 000,00 \$
<u>Réunions du CA</u>	pour les 7 membres (2018-2019)	1 200,00 \$
	rencontre avec la direction de l'INRS	450,00 \$
	sous-total	1 650,00 \$
<u>Divers</u>	dons de sympathie	100,00 \$
	autres...	100,00 \$
	sous-total	200,00 \$
<u>Frais d'exploitation</u>	frais de caisse populaire	100,00 \$
	fournitures de bureau	50,00 \$
	site WEB (mise à jour)	100,00 \$
	registraire des entreprises	34,00 \$
	sous-total	284,00 \$
<u>Fédération des retraités de l'UQ (FRUQ)</u>	frais d'association	175,00 \$
	frais de réunion	125,00 \$
	sous-total	300,00 \$
Total (dépenses)		7 877,01 \$

Revenus		<i>prévisions</i>
Contribution de l'INRS	<i>(si comme l'an passé)</i>	5 504,00 \$
Cotisations des membres		2 460,00 \$
Ristournes de l'AQRP (association québécoise des retraités du secteur public) 20\$/membre		40,00 \$
Contribution des membres à une activité		- \$
Remboursement de non-membres à une activité		- \$
Total (revenus)		8 004,00 \$

Déficit/surplus	126,99 \$
------------------------	------------------

MGB 4 sept. 2018

Finances 1sept2017-31aou2018.xls

Budget 2018-2019

Annexe 6

Prévision de l'encaisse de l'APRES-INRS au 31 août 2019

			Corrigé
Encaisse au 31 août 2018 (1)		7 429,93 \$	7 364,93 \$
Revenus			
Contribution de l'INRS	5 504,00 \$		
Cotisations des membres	2 460,00 \$		
Ristourne de l'AQRP	40,00 \$		
Contribution des membres à une activité			
Contribution de non-membres à une activité			
Total (revenus)	8 004,00 \$	8 004,00 \$	8 004,00 \$
Total des produits		15 433,93 \$	15 368,93 \$

Dépenses			
<u>Assemblée générale</u>	transport(1126,76\$,avance de 280\$ payée)	846,76 \$	
	activités (10\$/pers. X 25 pers.)	250,00 \$	
	location de salle+projecteur+écran	276,00 \$	
	repas après l'assemblée + vin	1 202,50 \$	
	sous-total	2 575,26 \$	
<u>Activités sociales</u>	régions de Montréal et Québec	2 000,00 \$	
	dîner de Noël Mtl. et Qué.	1 200,00 \$	
	sous-total	3 200,00 \$	
<u>Réunions du CA</u>	pour les 7 membres (2018-2019)	1 200,00 \$	
	rencontre avec la direction de l'INRS	450,00 \$	
	sous-total	1 650,00 \$	
<u>Divers</u>	dons de sympathie	100,00 \$	
	autres...	100,00 \$	
	sous-total	200,00 \$	
<u>Frais d'exploitation</u>	frais de caisse populaire	100,00 \$	
	fournitures de bureau	50,00 \$	
	site WEB (mise à jour)	100,00 \$	
	registraire des entreprises	34,00 \$	
	sous-total	284,00 \$	
<u>Fédération des retraités de l'UQ (FRUQ)</u>	frais d'association	175,00 \$	
	frais de réunion	125,00 \$	
	sous-total	300,00 \$	
	Total (dépenses)	8 209,26 \$	8 209,26 \$

Encaisse prévue au 31 août 2019	7 159,67 \$
--	--------------------

(1) 65,00 \$ - chèque no 362 en circulation au 31 août 2018